

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber: Service archéologique de l'Etat de Fribourg
Band: 13 (2011)

Artikel: Les haches miniatures du canton de Fribourg
Autor: Mouquin, Elsa / Rossier, Emilie / Bär, Barbara
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elsa Mouquin
 Emilie Rossier
 avec une contribution de
 Barbara Bär

Plusieurs sites du canton ont livré des haches miniatures, des époques protohistorique et romaine. La forme et les décors que certaines d'entre elles présentent en font des objets particuliers, intéressants à plus d'un titre.

Les haches miniatures du canton de Fribourg

Répandues dans tout le monde gallo-romain, les haches miniatures sont pour la plupart qualifiées de votives. Cette dénomination s'explique non seulement par la fréquence de leur découverte dans les sanctuaires, mais également par les dédicaces que certaines d'entre elles portent. Toutefois, leur fonction exacte ainsi que les décors qui ornent la majorité de ces hachettes restent énigmatiques.

Dans le canton de Fribourg, quatorze haches miniatures ont été mises au jour, toutes sur des sites romains (fig. 1). Hormis un seul exemplaire qui remonte à la Protohistoire¹, les treize autres hachettes identifiées datent de l'époque romaine. Elles nous permettent d'aborder la problématique des haches miniatures sous divers aspects tels que la morphologie, le contexte de découverte, la chronologie ou encore le décor, et finalement de tenter d'appréhender leur fonction².

La morphologie

Les exemplaires fribourgeois de l'époque romaine réunissent deux types de haches, mesurant entre 7,50 et 12 cm. On distingue les hachettes stylisées, qualifiées généralement de votives, et les hachettes reproduisant dans des dimensions restreintes des modèles utilitaires.

Le premier groupe (pl. 1.1-7 et 2.8-10) a été désigné, dans la littérature, comme «type Allmendingen» suite à la découverte de sept de ces



Fig. / Abb. 1
 Sélection de haches miniatures découvertes dans le canton de Fribourg
Auswahl von Miniaturbeilen sowie Miniaturaxt aus dem Kanton Freiburg

hachettes dans le sanctuaire de Thun/Allmendingen BE en 1824 et en 1967³. Ce modèle s'inspire des haches à douille (fig. 2) et offre une version stylisée de ces outils. Le manche, de section quadrangulaire ou circulaire, présente une courbure plus ou moins marquée. Son extrémité est pourvue le plus souvent d'un bouton conique, parfois semi-sphérique ou losangique. La lame est large, triangulaire, et le tranchant quelquefois affûté (cat. 4). Si les hachettes miniatures sont attestées dans tout le monde gallo-romain, cette forme particulière se retrouve presque exclusivement sur le territoire helvète⁴. Aux dix exemplaires fribourgeois de ce groupe, nous ajoutons une tige (cat. 11) possédant une extrémité conique, similaire à un manche de hachette votive⁵.

Le second groupe (pl. 2.13-14), qui reproduit en miniature des haches utilisées pour le travail du bois, correspondant morphologiquement à des haches à œil (fig. 3), compte deux exemplaires⁶. Ces hachettes présentent une extrémité amincie en tranchant et l'autre épaisse vers la nuque. La première (cat. 13) s'apparente en taille réduite au type 1 de la typologie établie par Anika Duvauchelle pour les outils d'Avenches VD⁷. La seconde (cat. 14), qui se caractérise par quatre œillères bordant l'œil, correspond quant à elle au type 2. Si la petite taille de ces hachettes implique naturellement que leur emploi diffère des exemplaires qu'ils reproduisent, on distingue toutefois des traces d'utilisation sur chacune de ces deux hachettes miniatures: sur l'une d'elles (cat. 13), l'œil a subi une déformation suite à un choc, alors que sur l'autre (cat. 14), des marques d'écrasement sur la nuque témoignent de coups répétés.

Contextes de découverte et chronologie

Les onze hachettes de type Allmendingen mises au jour sur territoire fribourgeois (fig. 4) sont attestées dans des contextes variés, datés entre le début du I^{er} et la fin du III^e siècle après J.-C. Les deux exemplaires de Morens FR sont issus de zones différentes. Le premier provient d'un secteur qui a livré notamment des murs et des structures de combustion, observés ponctuellement et se rattachant à un établissement rural, sans autre précision. La seconde hachette fait partie d'un dépôt de bronzes découvert au début du siècle passé dans la Petite Glâne, à proximité de vestiges interprétés comme un pont⁸. Les trois exemplaires de la villa de Murten/Combette FR ont été retrouvés dans la couche de démolition de la *pars rustica*, datée entre la seconde moitié du II^e et le III^e siècle après J.-C. Aucune structure s'apparentant à un lieu de culte n'a été mise en évidence dans la zone, mais une partie de la surface seulement a pu être explorée. La présence de ces trois hachettes, associée à la découverte de deux statuettes de divinités en terre blanche de l'Allier (F, Auvergne)⁹, permet toutefois de suggérer l'existence d'un petit sanctuaire domanial, à l'instar des sites d'Estavayer-le-Gibloux/Au Village FR ou d'Yvonand/Mordagne VD¹⁰.

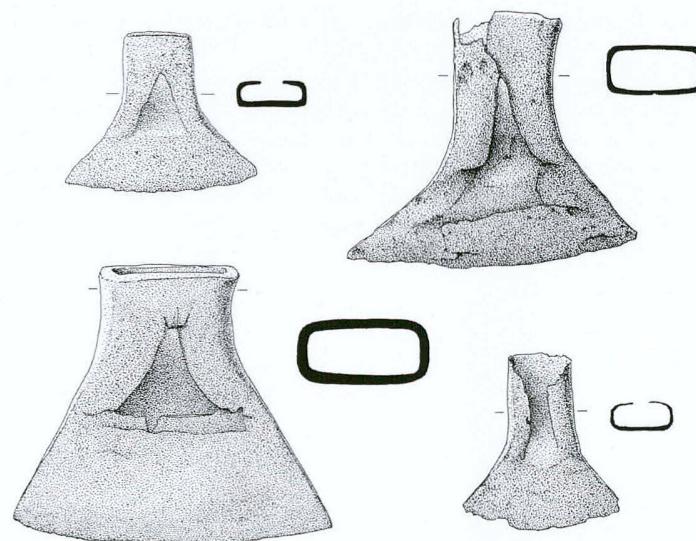


Fig. / Abb. 2
Haches à douille de l'âge du Fer, Haut-Vully/Joressens FR (1:4) (tiré de Schwab 1989, 229, fig. 17)
Tüllenbeile aus der Eisenzeit, Haut-Vully/Joressens FR (1:4) (aus Schwab 1989, 229, Abb. 17)

L'exemplaire du sanctuaire de Meyriez/Merlachfeld FR¹¹ provient également de niveaux de démolition, dont les datations couvrent une période assez large.

Le site de Marsens-Riaz FR¹² a quant à lui livré cinq hachettes, dont deux proviennent de la démolition de l'agglomération d'En Barras et trois du sanctuaire de Tronche-Bélon. Ces trois dernières bénéficient de contextes chronologiques distincts: deux d'entre elles proviennent de la première phase d'occupation, datée de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., tandis que la troisième, bien que retrouvée dans l'humus, probablement en dehors du téménos, a été as-

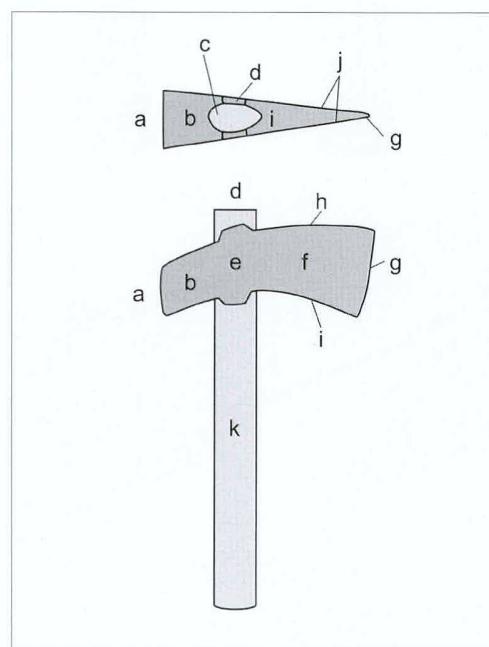


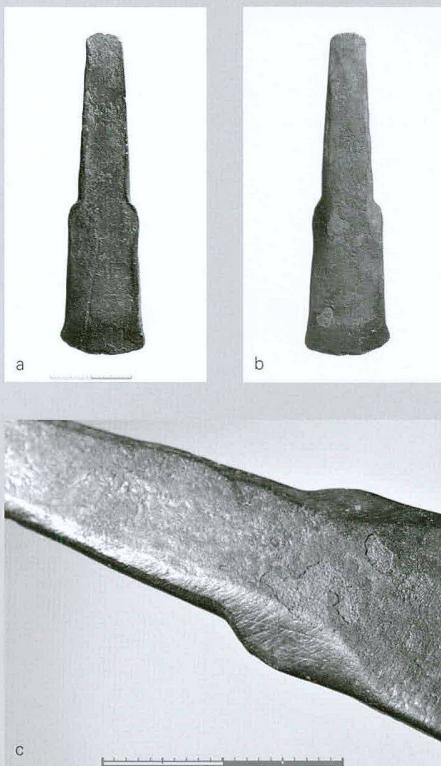
Fig. / Abb. 3
La hache, dénomination des différentes parties: a) table; b) nuque; c) œil; d) œillères; e) paroi latérale de l'œil; f) lame ou fer; g) tranchant; h) dos; i) face inférieure; j) flancs; k) manche (tiré de Duvauchelle 2005, 36, fig. 18)
Aufbau einer Axt und Begriffsbestimmung ihrer Einzelteile; a) Bahn; b) Nacken; c) Schaftloch; d) Schaftlochläppen; e) Hals; f) Blatt; g) Schneide; h) Vorderflanke; i) Rückenflanke; j) Seitenflanke; k) Schaft (aus Duvauchelle 2005, 36, Abb. 18)

Une hache miniature protohistorique: outil spécialisé ou objet sacré?

Une hache miniature en bronze (pl. 2.12) a été mise au jour lors des fouilles effectuées en 2004-2005 dans le sanctuaire gallo-romain d'Estavayer-le-Gibloux/Au Village FR (voir fig. 4)¹³. D'une longueur de 8,20 cm pour un poids de 22,46 g, cette hachette découverte dans le remplissage d'un drain d'époque romaine s'apparente aux haches de type Cressier en vogue à l'âge du Bronze moyen (Bz B/C). Elle pourrait donc être en relation avec le site protohistorique dont les traces ont été localisées sur une terrasse surplombant le sanctuaire, d'autant que des fragments de céramique d'allure protohistorique ont été recueillis sur l'ensemble de la zone cultuelle.



Exemple de hache de type Cressier (Bas Vully FR)



Notre hachette présente toutefois quelques particularités qui la différencient des haches de type Cressier que nous connaissons. D'une part, les miniatures de ce type ou apparentées nous étaient jusqu'ici inconnues; la longueur des haches de type Cressier publiées par Björn-Uwe Abels¹⁴ par exemple oscille entre 12,80 et 20,30 cm. D'autre part, les rebords de la hache d'Estavayer-le-Gibloux sont à tel point peu marqués que l'on est en droit de se demander si vraiment ils étaient d'une quelconque utilité; de plus, et contrairement aux haches de type Cressier non miniaturisées, ils dépassent l'épaulement et se prolongent sur la lame (a). Le fait que les rebords ne soient visibles que sur une seule face constitue également une particularité supplémentaire. La face opposée comporte, en lieu et place des rebords, deux étroites facettes (b) qui, comme le montrent les traces correspondantes, ont été obtenues par abrasion (c); d'autres traces d'abrasion sont également visibles sur la lame. Enfin, le talon, simplement arrondi, ne comporte pas l'échancrure habituelle aux haches de type Cressier.

Sur la base de ces spécificités et de la facture assez fine de la hache, sa datation reste incertaine; le fait qu'elle soit en bronze nous incite néanmoins à la placer antérieurement au Second âge du Fer. A notre connaissance, l'outillage des époques postérieures est en effet généralement en fer, et nous n'avons trouvé aucune attestation de haches ressemblant au type Cressier qui soient datées d'une autre période que l'âge du Bronze. Notons que si les haches miniatures de l'âge du Bronze restent rares, elles sont cependant attestées pour de nombreux types.

Au vu de leur poids et de leur épaisseur, les haches miniatures ne semblent pas indiquées pour le bûcheronnage, mais il est tout à fait concevable qu'elles aient pu servir d'outil (de ciseau par exemple) dans le cadre d'activités liées au travail, plus facile, du bois et de l'écorce. Notre hachette ne présente aucune trace d'utilisation visible, mais il est certain que si elle était réellement destinée à ce genre d'activités, elle devait obligatoirement être emmanchée. Or, eu égard à ses rebords sur une seule face, qui plus est de faibles hauteurs, la présence d'un manche coudé à extrémité bifide nous semble exclue – dans l'état de conservation actuel de la hache du moins –, car la lame se serait déplacée latéralement lors de l'utilisation. On peut toutefois envisager que des rebords existaient à l'origine et qu'ils ont ensuite été supprimés – peut-être en vue d'un changement d'utilisation – ou que la hachette pouvait être emmanchée d'une autre manière.

Les haches, selon les contextes de découverte, revêtent quelquefois des fonctions autres que celle d'outil. La hache de type Cressier, par exemple, peut être considérée comme un objet à caractère guerrier plutôt qu'artisanal¹⁵. Quant aux haches miniatures parfois mises au jour dans des sépultures du Bronze final et du Hallstatt ancien, elles sont interprétées soit comme des insignes de prestige, soit, lorsqu'elles ont été déposées dans des tombes supposées abriter des enfants, comme des reproductions miniatures d'armes¹⁶. Elles se retrouvent également de façon récurrente dans les dépôts, surtout en Europe occidentale¹⁷; elles sont considérées comme des substituts d'offrande votive telle que l'amulette¹⁸, ou comme des monnaies d'échange¹⁹. En raison de leur forme, de leur épaisseur et du matériau choisi qui les fragilisent – certaines sont clairement à l'état d'ébauche –, une partie de ces hachettes sont inutilisables en tant qu'outils. Ainsi, les exemples cités ci-dessus, de même que les faibles dimensions de la hachette d'Estavayer-le-Gibloux, interdisent d'exclure complètement l'hypothèse d'un objet à caractère sacré, offrande funéraire déplacée ou dépôt votif par exemple.

Par conséquent, il n'est pour l'heure pas possible de répondre à la question précédemment posée en titre «outil spécialisé ou objet sacré?» en raison de la morphologie de la hachette d'Estavayer-le-Gibloux, de son contexte de découverte et du manque d'éléments de comparaison.

Barbara Bär

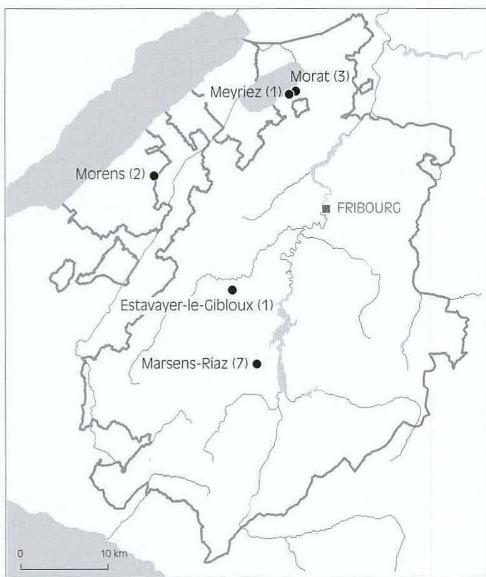


Fig. / Abb. 4
Sites fribourgeois ayant livré des haches miniatures (entre parenthèses, le nombre d'exemplaires)
Fundorte von Minaturbeilen/-äxten im Kanton Freiburg (Fundzahl in Klammer)

sociée à la seconde phase de construction du temple²⁰, datée entre le milieu du I^{er} et le dernier quart du III^e siècle après J.-C.

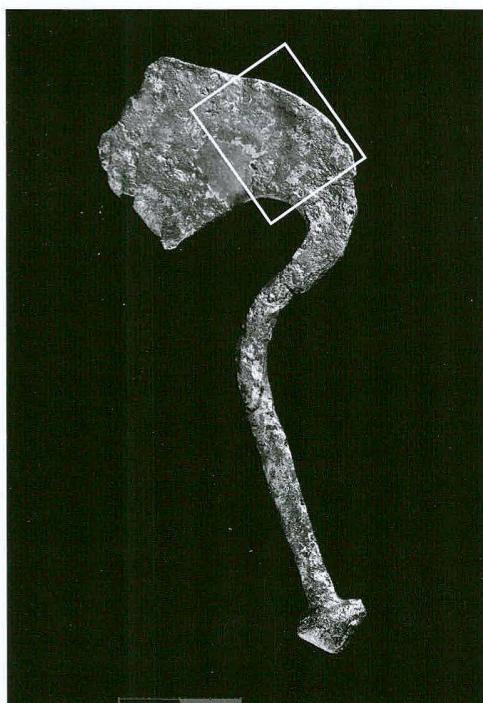
Compte tenu des maigres informations stratigraphiques à notre disposition, il est difficile d'établir une évolution stylistique et une chronologie des haches fribourgeoises. Le sanctuaire de Tronche-Bélon est en effet le seul site à avoir livré des haches chronologiquement bien différenciées. Ces découvertes ne suffisent cependant pas à esquisser une typo-chronologie valable pour l'ensemble de notre corpus: si le manche de l'exemplaire récent paraît plus coudé

que celui des hachettes du début du I^{er} siècle après J.-C., un exemplaire de Morat, daté du milieu du II^e ou du III^e siècle après J.-C., présente quant à lui un manche droit. L'ensemble des haches découvertes en Suisse, provenant fréquemment de contextes mal définis ou datés de manière peu précise, n'apporte guère plus d'informations.

Les haches de type Allmendingen du canton de Fribourg ne s'inscrivent pas précisément dans la tendance suisse: sur 72 haches dont le contexte de découverte est identifié, 63% proviennent de sanctuaires, 29% d'habitats et 8% de rivières²¹. Dans le canton, sur 11 individus, 36% sont issus de sanctuaires, 55% d'habitats et 9% de rivières²². Ces pourcentages révèlent, au niveau suisse, une prédominance des découvertes en contexte religieux, à laquelle peuvent encore s'ajouter celles issues des sanctuaires domaniaux et laraires, comptées avec l'habitat.

Les haches miniatures du second groupe viennent toutes deux de l'agglomération de Marsens-Riaz. L'une d'elles a été découverte dans l'humus, tandis que l'autre est issue d'un puits, actuellement en cours d'étude. Il peut s'agir d'un dépotoir ou d'un comblement à caractère votif, comme cela est attesté en contexte d'habitat²³. En l'état actuel de la recherche, aucun argument décisif ne permet de privilégier l'interprétation d'un contexte votif.

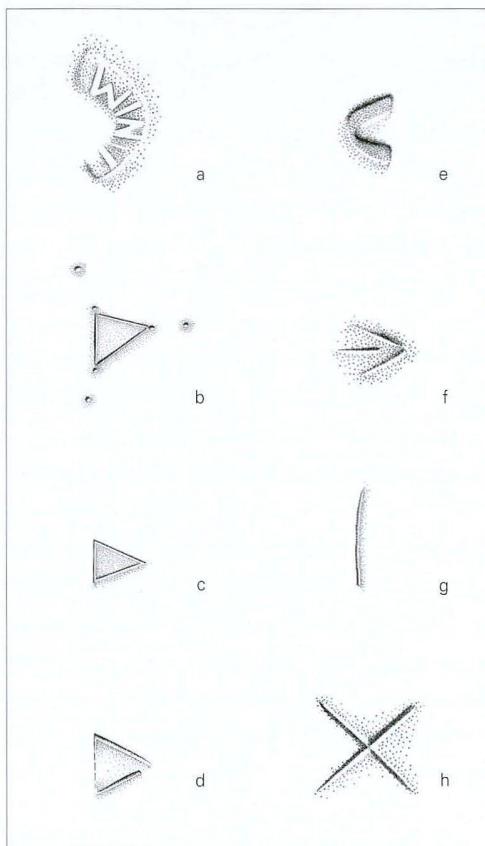
Fig. / Abb. 5
Hache du sanctuaire de Marsens-Riaz (cat. 10) et détail de l'inscription, surlignée
Minaturbeil aus dem Heiligtum von Marsens-Riaz (Kat. 10) und Detail der Inschrift (unterlegt)



Les marques et les décors

Seules les haches de type Allmendingen portent des décors et des inscriptions, toujours appliqués sur la face gauche de l'objet²⁴. Toutes les haches fribourgeoises de ce type présentent un décor, hormis deux pièces dont il sera question plus loin.

Un exemplaire (Marsens-Riaz, cat. 10 et fig. 5) est pourvu d'une inscription entièrement conservée, longtemps interprétée comme une dédicace à *Mars Caturix*²⁵. L'inscription, à la lecture difficile, a été appliquée à chaud sur le fer, probablement avec un poinçon. Elle est disposée en arc de cercle, dans un cartouche, et les lettres ANIM peuvent être restituées (fig. 6a). Le contexte de découverte inciterait à y voir une ins-

**Fig. / Abb. 6**

Décor observés sur les hachettes fribourgeoises; a) Marsens-Riaz (cat. 10); b) Morens (cat. 1); c) Morat (cat. 2); d) Marsens-Riaz (cat. 9); e) Marsens-Riaz (cat. 8); f) Morat (cat. 6); g) Marsens-Riaz (cat. 3); h) Meyriez (cat. 4)

Verzierungen auf Miniaturbeilen aus dem Kanton Freiburg;
a) Marsens-Riaz (Kat. 10);
b) Morens (Kat. 1); c) Murten (Kat. 2); d) Marsens-Riaz (Kat. 9);
e) Marsens-Riaz (Kat. 8); f) Murten (Kat. 6); g) Marsens-Riaz (Kat. 3); h) Merlach (Kat. 4)

cription religieuse. Aucune divinité ou abréviation religieuse ne semble cependant correspondre à notre inscription. On ne peut exclure l'hypothèse d'une abréviation de *animus*, à rapprocher éventuellement de la formule sur ex-voto *votum solvit libens animo*²⁶. Toutefois, l'abréviation d'usage pour cette formule reprend généralement les premières lettres de la dédicace (VSLA) et non une partie d'un mot. De plus, cette variante ne semble pas attestée en Suisse, où l'on retrouve plus fréquemment les lettres VSLM (*votum solvit libens merito*). L'utilisation d'un poinçon nous pousse à privilégier l'hypothèse d'une signature d'artisan, un nom abrégé, peut-être *Animulus*²⁷. De telles estampilles sur des objets en fer, disposées en arc-de-cercle, sont notamment attestées en Grande-Bretagne, en contexte profane²⁸. A Marsens-Riaz, il est probable que l'artisan a utilisé son propre poinçon pour consacrer son offrande à une divinité.

Le décor le plus fréquent est le triangle, observé notamment sur deux hachettes en alliage cuivreux (Morens, fig. 6b et cat. 1; Morat, fig. 6c et cat. 2) et sur un exemplaire en fer (Marsens-Riaz, fig. 6d et cat. 9). Celle de Morens comporte en outre une série de points sur le bord

de la lame, motif que l'on retrouve sur d'autres hachettes en base cuivre, comme par exemple à Lausanne/Vidy VD²⁹ ou à Soleure SO³⁰. La variété du décor est favorisée notamment par la nature plus malléable des alliages cuivreux par rapport au fer. Les décors sont incisés ou poinçonnés, sans qu'il soit souvent possible de faire la différence.

Deux autres hachettes en fer (Marsens-Riaz, fig. 6e et cat. 8; Morat, fig. 6f et cat. 6), portent des décors en V, triangles non fermés, avec ou sans trait supplémentaire au milieu. Un autre exemplaire (Marsens-Riaz, fig. 6g et cat. 3), fortement corrodé, permet juste la lecture d'un trait, parallèle à la lame. Enfin, une dernière hachette (Meyriez, fig. 6h et cat. 4) est pourvue d'une croix sur sa face gauche.

Les triangles et leurs variantes sont presque exclusivement orientés avec la pointe en direction du manche. Une seule hachette (fig. 6e), dont la facture est peu soignée, offre un décor orienté dans le sens contraire.

Parfois, l'état de conservation de la pièce ne permet pas de constater la présence d'un décor, comme sur le second fragment découvert à Morens (cat. 5) et sur l'un des exemplaires en fer de Morat (cat. 7).

La fonction des haches miniatures

Divers objets tels qu'épingles à cheveux³¹, fibules³² ou couteaux pliants³³ peuvent arborer des formes de hache. Une fonction apotropaïque est parfois suggérée pour certains d'entre eux³⁴. Il convient, à notre avis, de distinguer ces objets de nos hachettes. Ils appartiennent en effet à la sphère domestique et s'apparentent à des amulettes, au même titre par exemple que les pendentifs phalliques ou les médaillons en bois de cerf.

Il convient aussi de dissocier nos exemplaires des six hachettes d'un laraire découvert en 1709 à Winterthour ZH³⁵. Ces dernières, liées à la religion privée, présentent une morphologie et une taille sensiblement différentes des hachettes de type Allmendingen³⁶. Cette seule occurrence en contexte domestique constitue un phénomène marginal³⁷.

La découverte fréquente des hachettes de type Allmendingen en contexte de sanctuaire ainsi que la nature des inscriptions gravées sur certains exemplaires³⁸ incitent à les considérer comme des ex-votos. En outre, la miniaturisation et leur forme particulière les rendent improches à toute autre utilisation. Elles étaient probablement déposées ou suspendues dans le sanctuaire, le côté inscrit destiné à être visible³⁹.

Dans ce contexte, comment interpréter les marques observées sur les hachettes? Plusieurs hypothèses ont été proposées: le triangle ouvert a été vu comme une abréviation de VOTO, la croix comme un lien attachant la lame au manche ou encore un symbole solaire et céleste⁴⁰. Si on ne peut exclure la première hypothèse, la rareté de ces décors nous incite à les considérer comme des variantes du triangle plutôt que comme une lettre, tout comme la version à trait central de l'exemplaire de Morat (voir fig. 6f et cat. 6). Quant à la croix, l'interprétation d'une attache ne peut être proposée pour les haches à douille, dont le lien, s'il existe, est parallèle à la douille et non croisé comme sur des haches à œil. Enfin, la variété des décors et l'association d'une même marque à plusieurs divinités empêchent d'y voir un symbole solaire ou céleste, ou l'emblème d'une divinité. En effet, les exemplaires de Thun/Allmendingen portent tous un triangle mais sont dédiés à différentes divinités, comme par exemple Mercure, Minerve ou les Matrones⁴¹ (fig. 7).

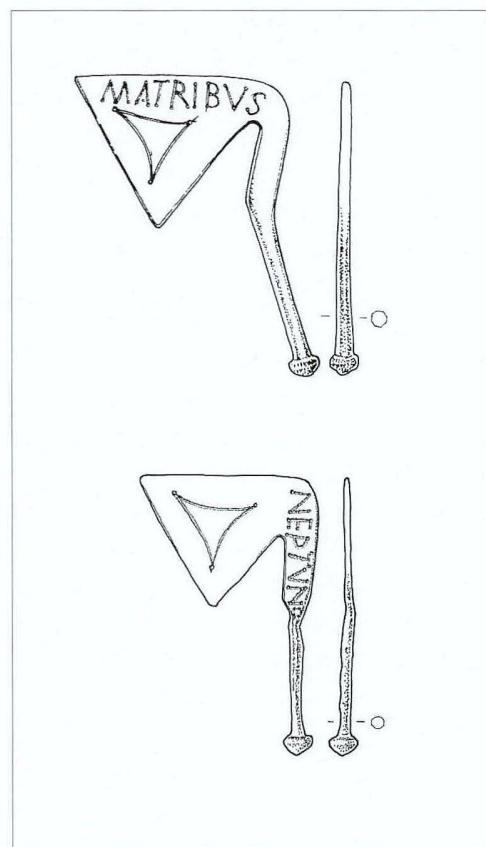
Ces marques pourraient également correspondre à des signatures d'artisans. Cette hypothèse est toutefois peu probable – à l'exception de l'estampe ANIM observée sur l'exemplaire de Marsens-Riaz – car les mêmes symboles se retrouvent sur des objets présentant différentes variantes morphologiques et fabriqués tant en base cuivre qu'en fer.

Comme nous l'avons vu, les hachettes de type Allmendingen stylisent des haches à douille, forme attestée dès l'âge du Fer, et non des haches à œil, plus récentes.

Les haches à douille de l'âge du Fer, comme par exemple celles trouvées à Haut-Vully/Joressens FR (voir fig. 2), présentent fréquemment une cavité triangulaire entre la douille et la lame, qui s'explique par le mode de fabrication de l'objet,

Fig. / Abb. 7

Deux exemples de hachettes en bronze de Thun/Allmendingen (tiré de Martin-Kilcher/Schatzmann 2009, 88, Abb. 5/27)
Zwei Beispiele bronzeren Minaturbeile aus Thun/Allmendingen (aus Martin-Kilcher/Schatzmann 2009, 88, Abb. 5/27)



consistant en un repli des ailes latérales vers le centre. Les triangles figurés sur les hachettes, de loin le décor le plus fréquent et attesté presque exclusivement sur les hachettes stylisées du Plateau suisse, pourraient alors simplement reproduire cette particularité observée sur les haches à douille⁴².

Une stèle funéraire découverte à Grand (F, Vosges) (fig. 8) montre un jeune enfant vêtu d'un manteau et tenant dans sa main gauche une petite hache. Sur sa lame, on distingue nettement un triangle, orienté la pointe vers le manche, comme sur les haches de type Allmendingen. La hache, dans le contexte funéraire, correspond vraisemblablement à un jouet plutôt qu'à un objet votif⁴³. La hache tenue par l'enfant, de taille réduite mais non miniaturisée, se distingue morphologiquement des haches à œil, mais également des haches à douille. Elle s'apparente à une hache dont la lame serait engagée dans un manche. Nous proposons d'y voir, comme pour les hachettes votives de Suisse, la stylisation d'une hache, dont le mode de fabrication laisse observer un triangle à la naissance de la lame, plutôt qu'un quelconque symbole.

Cette hypothèse d'explication du motif du trian-

gle se heurte néanmoins à la représentation de la croix, observée sur la lame de Meyriez, ou d'une croix inscrite dans un carré, comme sur un exemplaire de Studen BE⁴⁴. Il pourrait s'agir d'une évolution des décors, mais les découvertes actuelles ne permettant pas d'affiner la chronologie de ces objets, il est impossible de valider cette interprétation.

Le choix de la hache comme ex-voto trouve plusieurs explications dans la littérature: arme ou outil miniature, symbole d'autorité (foudre) ou de sacrifices⁴⁵. Il convient d'emblée de réfuter l'hypothèse d'un lien avec une divinité précise, comme Jupiter et le foudre par exemple, car comme nous l'avons mentionné, les nombreuses hachettes découvertes dans le sanctuaire de Thun/Allmendingen sont dédiées à des divinités différentes.

L'hypothèse de l'arme ou de l'outil miniature semble peu probable, du moins pour les exemplaires stylisés. D'une part, la hache ne constitue pas l'arme la plus répandue dans le monde gallo-romain, et d'autre part, la hache à douille n'est plus guère attestée à la période romaine et ne constitue donc pas un outil employé régulièrement.

La hache comme symbole de sacrifice paraît être l'hypothèse la plus vraisemblable. Comme le propose Philip Kiernan, il pourrait s'agir d'un substitut du sacrifice, pour les personnes disposant de peu de moyens, ou alors de la commémoration d'un sacrifice⁴⁶.

Cette interprétation n'apporte toutefois aucune explication à la spécificité de la forme des hachettes du Plateau suisse. L'iconographie ne fournit aucun élément susceptible de comprendre cette particularité. Si le phénomène de l'offrande des hachettes dans les sanctuaires est caractéristique de l'époque romaine, l'objet représenté, à savoir la hache à douille, renvoie à une forme plus précoce. Il faut donc vraisemblablement y voir une continuité des pratiques celtes.

Quant au second type de hache miniature, il est généralement interprété comme un outil d'artisanat spécialisé, un jouet pour enfant ou encore une hachette votive⁴⁷. La morphologie de ces haches miniatures, très proche des haches de grand format, ainsi que les traces d'utilisation



Fig. / Abb. 8
Stèle funéraire de Grand (F, Vosges) avec représentation d'un enfant avec une hache
Grabstele von Grand (F, Vogesen); Darstellung eines Kindes mit Axt/Beil
(© Musée départemental d'art ancien et contemporain (MDAAC) Épinal, Bernard Prud'homme)

tion observées sur les deux exemplaires mis au jour à Marsens-Riaz incitent à écarter l'interprétation religieuse⁴⁸ ou ludique. Il s'agit plus vraisemblablement, dans ces deux cas, d'un outil spécialisé. L'hypothèse d'une fonction votive reste néanmoins valable, à notre avis, pour des exemplaires en base cuivre, comme celui de Windisch AG⁴⁹.

Conclusion

Les hachettes votives du canton de Fribourg sont représentatives des découvertes du Plateau suisse, tant par les matières travaillées que par leur morphologie et la variété des décors. Parmi les nombreuses hypothèses qui ont été formulées au sujet de la symbolique des décors, nous proposons de retenir la plus pragmatique, la stylisation de la hache à douille. Cette interprétation explique une majorité des particularités observées sur les hachettes votives du Plateau suisse. Nous n'excluons toutefois pas une dimension symbolique, qui d'ailleurs peut se combiner avec l'hypothèse retenue. La variété des marques incisées, parmi lesquelles le triangle prédomine, constraint à une certaine prudence dans l'interprétation.

Si la pratique de ce type d'offrande touche tout le monde gallo-romain, la morphologie des hachettes de type Allmendingen trahit un phénomène spécifique au territoire helvète. L'hypothèse d'une coutume romaine inscrite dans une continuité gauloise demeure cependant difficile à prouver de manière irréfutable: nos connaissances des instruments du sacrifice en Helvétie romaine, tant au niveau du mobilier que de l'iconographie, sont en effet trop lacunaires pour une proposition d'éléments de comparaison.

Considérées comme des ex-votos symbolisant le sacrifice, les hachettes sont liées par un vœu à une divinité choisie par le fidèle. Elles sont ainsi indissociables de la pratique religieuse et demeurent un bon indice de la présence d'un lieu de culte ou d'un dépôt votif, dans les sanctuaires, dans les *villae* ou au fond d'un cours d'eau.

Catalogue

Hachettes votives

Base cuivre

1 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section circulaire, légèrement arqué, terminé par un bouton semi-sphérique; lame triangulaire; sur la face gauche, décor: triangle et points. Diag. 8,10 cm; larg. 2,80 cm.

Contexte: ind.

Morens, MAHF Inv. 1143

2 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section circulaire, très légèrement arqué, se terminant par un bouton losangique peu marqué et pourvu d'un léger renflement sur la moitié supérieure; lame triangulaire; sur la face gauche, décor: triangle. Diag. 7,50 cm; larg. 2,60 cm.

Contexte: 2^e moitié II^e-III^e s. apr. J.-C.

Murten/Combette, inv. MU-CO 94/B255

Fer

3 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section quadrangulaire, arqué, terminé par une boule et légèrement épaissi dans sa partie supérieure; lame triangulaire au tranchant affûté; sur la face gauche, décor: ligne parallèle au tranchant; très corrodée. Diag. 10,80 cm; larg. 3,80 cm.

Contexte: ind.

Marsens-Riaz, inv. MA-BA 84/00436

4 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section quadrangulaire, droit, dont les angles sont cassés dans la moitié inférieure, terminé par un bouton semi-sphérique à losangique; lame triangulaire, affûtée; sur la face gauche, décor: croix. Diag. 12 cm; larg. 4,50 cm.

Contexte: fin I^e-fin II^e s. apr. J.-C.

Meyriez/Merlachfeld, inv. MEY-ME 96/3

5 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section quadrangulaire, partiellement conservé; lame triangulaire, partiellement conservée. Diag. cons. 3,40 cm; larg. cons. 2,70 cm.

Contexte: 2^e moitié I^e-milieu III^e s. apr. J.-C.
Morens/Derrière la Cure, inv. MO-CU 81
95/02

6 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section circulaire, très légèrement arqué, terminé par un bouton conique à losangique faceté; lame triangulaire; sur la face gauche, décor: V avec un trait central; corrodée. Diag. 8,20 cm; larg. 3,10 cm.

Contexte: 2^e moitié II^e-III^e s. apr. J.-C.

Murten/Combette, inv. MU-CO2 94/B1931

7 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section quadrangulaire, très arqué, terminé par un bouton losangique; lame triangulaire, affûtée; corrodée. Diag. 7,40 cm; larg. 4,20 cm.

Contexte: 2^e moitié II^e-III^e s. apr. J.-C.

Murten/Combette, inv. MU-CO 95/B2804

8 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section quadrangulaire, arqué, arrondi dans sa moitié inférieure, terminé par un bouton conique; lame triangulaire; sur la face gauche, décor: V poinçonné, grossièrement réalisé; corrodée. Diag. 10,30 cm; larg. cons. 2,90 cm.

Contexte: 1^{re} moitié I^e s. apr. J.-C.

Marsens-Riaz, inv. TBR 76/101

9 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section quadrangulaire, très arqué, aux angles cassés, terminé par un bouton conique; lame triangulaire au tranchant peut-être affûté; sur la face gauche, décor: triangle; corrodée. Diag. 8,80 cm; larg. 2,60 cm.

Contexte: 1^{re} moitié I^e s. apr. J.-C.

Marsens-Riaz, inv. TBR 76/102

10 Hachette votive, Kiernan type 5; manche de section quadrangulaire, très arqué, arrondi dans sa partie inférieure, terminé par un bouton conique; lame probablement triangulaire; sur la face gauche, décor: inscription mal conservée, probablement poinçonnée, en arc de cercle: ANIM. Diag. 10,20 cm; larg. 4,20 cm.

Datation du contexte: 2^e moitié I^e-III^e s. apr. J.-C.

Marsens-Riaz, inv. TBR 76/175

11 Hachette votive (?); manche de section quadrangulaire terminé par un bouton coni-

que. Diag. cons. 6,50 cm.

Contexte: ind.

Marsens-Riaz, inv. MA-BA 83/6507

Hachettes

Base cuivre

12 Hachette apparentée aux haches de type Cressier (Bz B/C); épaulement au milieu de la hache; sur une face, rebords très peu marqués qui dépassent l'épaulement et se prolongent sur la lame; sur la face opposée, deux étroites facettes; lame légèrement trapézoïdale et peu évasée, tranchant peu arqué, talon arrondi sans échancrure; talon et tranchant peu abîmés.

L. 8,20 cm, larg. du tranchant 2,10 cm, ép. 0,41 cm

Contexte: ind.

Estavayer-le-Gibloux/Au Village, inv. ELG-VI 05/1072

Fer

13 Hachette, Kiernan type 2; Duvauchelle 2005, type 1A; dos inscrit dans un triangle fléchissant légèrement; lame descendante triangulaire; tranchant arrondi; œil circulaire inscrit dans un renflement, déformé par un choc; table rectangulaire. L. 7,50 cm; larg. du tranchant 2,80 cm.

Contexte: ind.

Marsens-Riaz, inv. MA-BA 83/106

14 Hachette, Kiernan type 2; Duvauchelle 2005, type 2A; dos droit inscrit dans un triangle, légèrement courbé avant le tranchant; face inférieure plus courbée; table de la lame présentant des marques d'écrasement; restes de bois dans l'emmanchure, conservés par la corrosion du métal. L. 9,70 cm; larg. du tranchant 3 cm.

Contexte: 2^e moitié II^e-III^e s. apr. J.-C.

Marsens-Riaz, inv. MA-BA 86/618

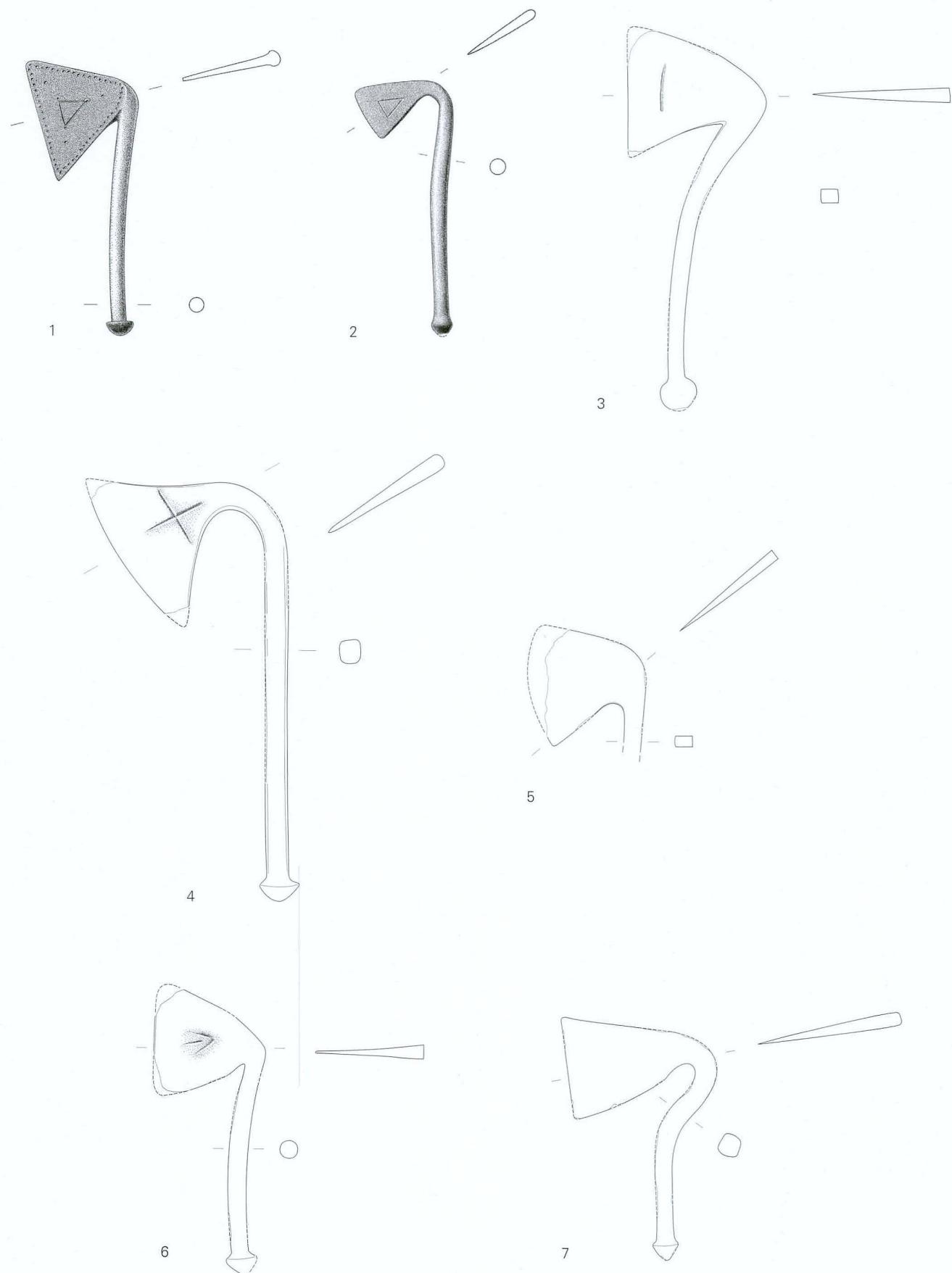


Planche / Tafel 1 Base cuivre, époque romaine (cat. 1-2) (2:3); fer, époque romaine (cat. 3-7) (2:3) / Kupferlegierung, römische Epoche (Kat. 1-2) (2:3); Eisen, römische Epoche (Kat. 3-7) (2:3)

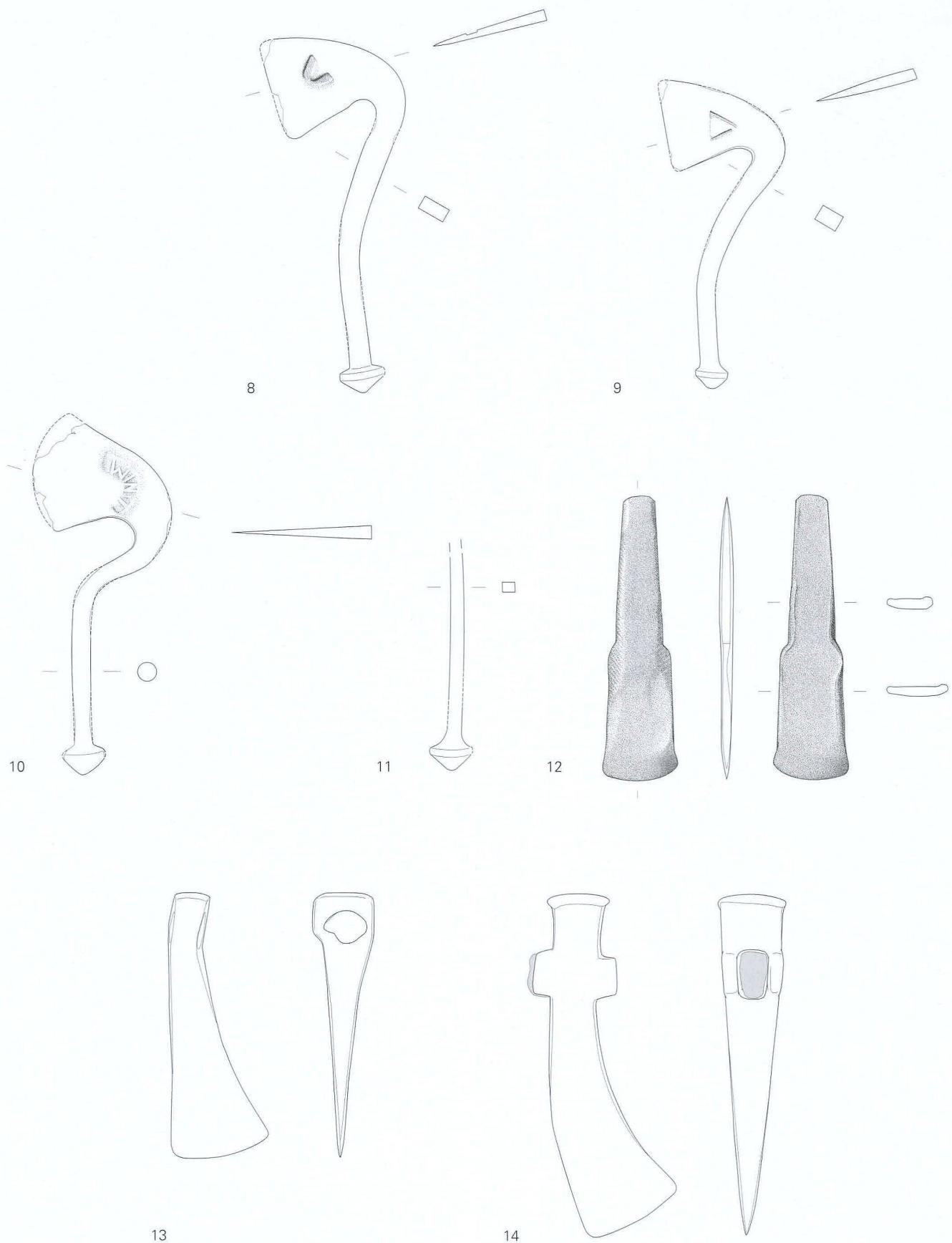


Planche / Tafel 2 Fer, époque romaine (cat. 8-11, 13-14) (2:3); base cuivre, époque protohistorique (cat. 12) (2:3) / Eisen, römische Epoche (Kat. 8-11, 13-14) (2:3); Kupferlegierung, vorgeschichtliche Epoche (Kat. 12) (2:3)

Notes

- ¹ Voir encadré ci-après, 114.
- ² Nous remercions chaleureusement Anika Duvauchelle pour ses précieux conseils, Matthieu Demierre pour les discussions très constructives et Christine Favre pour son minutieux travail. Nous avons également profité de l'aide apportée par Richard Sylvestre, Anne-Francine Auber son, Jacques Monnier, Regula Frei-Stolba, Hans Lieb et Thierry Luginbühl.
- ³ Forrer 1948, 15-21 et Martin-Kilcher/Schatzmann 2009, 88-90; une typologie a récemment été établie par Philip Kiernan, typologie à laquelle nous nous référons: Kiernan 2009, fig. 4.6, type 5.
- ⁴ Kiernan 2009, fig. 4.8.
- ⁵ Des extrémités morphologiquement similaires se retrouvent également sur des clous décoratifs (Martin-Kilcher/Schatzmann 2009, 123). Toutefois, les dimensions de la tige et la découverte d'autres hachettes sur le site nous incitent à l'intégrer à notre corpus.
- ⁶ Kiernan 2009, fig. 4.6, type 2; les haches de ce type sont considérées par A. Duvauchelle comme des miniatures quand elles mesurent entre 4 et 7,50 cm; voir Duvauchelle 2005, note 24, 38. Bien que légèrement plus grandes, les haches de notre corpus présentent toutefois des dimensions réduites par rapport aux haches utilitaires et sont donc considérées comme miniatures.
- ⁷ Duvauchelle 2005, 37.
- ⁸ *Rapport annuel de la SSP* 13, 1921, 82-83; B. Dubuis – E. Seewer, «Morens (Broye)/Derrière la Cure», *AF, ChA* 1980-82, 1985, 72-78; *CAF* 11, 2009, 228.
- ⁹ Ces deux statuettes proviennent aussi de couches de démolition (M. Mauvilly – M. Moreno Conde, «Beobachtung zu den römischen Tonstatuetten von Murten/Combette», *CAF* 2, 2000, 26-33; J.-L. Boisaubert – D. Bugnon – M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)* (*AF* 22), Fribourg 2008, 98).
- ¹⁰ Th. Luginbühl, «Sanctuaires et divinités en Helvétie occidentale. Eléments de réflexion sur la typologie des lieux de culte gallo-romains», in: Castella/Meylan Krause 2008, 229-246, plus particulièrement 234. Nous excluons l'hypothèse d'un lararium en raison des dimensions des différentes hachettes.
- ¹¹ F. Saby – D. Bugnon, «Le temple gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld», *AF, ChA* 1996, 1997, 51-96.
- ¹² Vauthay 1985; M.-F. Meylan-Krause – E. Rossier, «Marsens-Riaz, une agglomération romaine au cœur de la Gruyère», *CAF* 11, 2009, 110-129. Vu leur proximité, l'agglomération de Marsens/En Barras et le sanctuaire de Riaz/Tronche-Bélon sont considérés comme un seul site.
- ¹³ J. Monnier – P.-A. Vauthay, «Archéologie fribourgeoise: déclinaisons gallo-romaines», *AS* 29.1, 2006, 16-23; *AAS* 89, 2006, 250-252.
- ¹⁴ Abels 1972.
- ¹⁵ Cette interprétation repose sur la forme, les faibles épaisseurs et le fait que ces haches sont attestées comme offrande funéraire – elles peuvent alors être décorées. M. David-Elbiali, *La Suisse occidentale au II^e millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne* (*CAR* 80), Lausanne 2000, 139; pour une interprétation différente: voir K. Kibbert, *Die Äxte und Beile im mittleren Westdeutschland I* (*PBF IX*, 10), München 1980, 133.
- ¹⁶ Mayer 1977, 144, 166-167 et 175.
- ¹⁷ S. Hansen, *Studien zu den Metalldeponierungen während der älteren Urnenfelderzeit zwischen Rhönetal und Karpatenbecken I und II* (*Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie* 21), Bonn 1994, 386, Taf. 28; S. Hansen, *Studien zu den Metalldeponierungen während der Urnenfelderzeit im Rhein-Main-Gebiet* (*Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie* 5), Bonn 1991, 94; J. Roussot-Larroque – J.-P. Le Bihan, «Objets singuliers ou objets sacrifiés de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou de la transition Bronze-Fer à Mez-Notariou (île d'Ouessant, Finistère, Bretagne)», *Bulletin de l'APRAB* 1, 2004, 10-14; Mayer 1977, 23-25, Taf. 5, 43-52; J. Briard, *Les dépôts bretons et l'âge du bronze atlantique*, Rennes 1965, 266-267.
- ¹⁸ Kiernan 2009, 118-119.
- ¹⁹ A. Vulpé, *Die Äxte und Beile in Rumänien II* (*PBF IX*, 5), München 1975, 62 et Taf. 33, 274-288; J. Briard, «Les objets paléomonétaires de l'Europe atlantique protohistorique», *RN* 157, 2001, 37-50, plus particulièrement 41-45.
- ²⁰ Vauthay 1985, 53.
- ²¹ Le corpus des hachettes suisses a été établi principalement sur la base des ouvrages de synthèse sur le sujet (Kiernan 2009; Forrer 1948). A cette liste ont été ajoutées plusieurs hachettes: celles du canton de Fribourg, de Sursee LU (H. Fetz – Ch. Meyer-Freuler – J. Gerig, *Der Vicus Sursee – eine römische Kleinstadt zwischen Mittelland und Alpen* (*Surseer Schriften. Geschichte und Gegenwart* 6), Sursee, 2003) et d'Avenches (M.-F. Meylan Krause avec la collaboration de S. Bosse Buchanan, «Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum», in: Castella/Meylan Krause 2008, 59-78).
- ²² Les deux exemplaires découverts dans l'agglomération de Marsens-Riaz ont été comptés avec l'habitat. Le temple et l'agglomération étant très proches, on pourrait cependant envisager que ces hachettes soient liées à l'activité du temple. Dans ce cas, les pourcentages fribourgeois seraient alors en adéquation avec la tendance suisse.
- ²³ S. Martin-Kilcher, «Brunnenfüllungen aus römischer Zeit mit Hirschgeweih, Tieren, Wertsachen und Menschen», in: S. Groh – H. Sedlmayer (Hrsg.), *Blut und Wein. Keltisch-römische Kultpraktiken*. Akten des Kolloquiums am Frauenberg bei Leibnitz (A) im Mai 2006, Montagnac 2007, 35-52.
- ²⁴ La face gauche correspond au côté visible lorsque le tranchant est tourné vers la gauche.
- ²⁵ Vauthay 1985, 53, B197. La proposition de lecture qui attribuait l'inscription à Mars Caturix était la suivante: MARJTI?

- CAJTU[RIGI?]. La hachette était recouverte de résine époxy, ce qui rendait la lecture difficile. Un nettoyage de la surface par Ch. Favre a permis de dégager l'inscription et de proposer une nouvelle lecture.
- ²⁶ R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris 2002⁴, 253.
- ²⁷ Ce nom est attesté en Gaule Belgique et en Germanie: B. Lorincz – F. Redo, *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum* 1, Budapest 1994, 115. On peut également envisager l'hypothèse d'une abréviation *ani m(anu)*, pour un artisan du nom de *Anicetus*, *Anicius* ou *Aninius* (*ibidem*, 114-115). La mention *fecit* semble toutefois plus fréquente que celle de *manu* dans les signatures abrégées sur fer: Collingwood/Wright 1991.
- ²⁸ Collingwood/Wright 1991, 62, 2428.18.
- ²⁹ L. Flutsch, *Passé présent. Louonna ou l'Antiquité d'actualité*, Gollion 2004, 157.
- ³⁰ Kiernan 2009, 260.
- ³¹ Riha 1990, Taf. 41.
- ³² E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 3), Augst 1979, Taf. 13.
- ³³ Forrer 1948, Taf. XI.
- ³⁴ Riha 1990, 100.
- ³⁵ Forrer 1948, Taf. I.
- ³⁶ Ces six hachettes sont quasiment deux fois plus petites que nos exemplaires. Trois d'entre elles correspondent au type Allmendingen mais leur manche ne présente pas d'extrémité conique. Les trois autres s'apparentent à des haches à œil et leur manche se termine par un anneau.
- ³⁷ A. Kaufmann-Heinimann, *Götter und Lararium aus Augusta Raurica* (*Forschungen in Augst* 26), Augst 1998, 316-318.
- ³⁸ L'inscription de Lausanne-Vidy porte l'abréviation VSLM (voir note 29), celle de Soleure l'abréviation VOT (voir note 30).
- ³⁹ Le manche d'un exemplaire de Berne est entouré d'un fragment d'os, peut-être un élément de suspension (Kiernan 2009, 252).
- ⁴⁰ Kiernan 2009, 139-143.
- ⁴¹ Martin-Kilcher/Schatzmann 2009, 90.
- ⁴² Kiernan 2009, 142-143.
- ⁴³ Les enfants sont fréquemment représentés avec un jouet sur les stèles funéraires:

G. Coulon, *L'enfant en Gaule romaine*, Paris 2004², 153-157.

⁴⁴ Kiernan 2009, 262.

⁴⁵ Kiernan 2009, 143-151.

⁴⁶ Kiernan 2009, 151.

⁴⁷ E. Deschler-Erb, *Ausgrabung im Unteren Bühl: die Funde aus Metall: ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts* (*Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum* 7; *Monographien der Kantonsarchäologie Zürich* 27), Zürich 1996, 145.

⁴⁸ Seule l'étude du comblement du puits permettrait de revoir cette interprétation.

⁴⁹ Kiernan 2009, 261.

sche Heiligtum von Thun-Allmendingen, die Regio Lindensis und die Alpen, Bern 2009.

Mayer 1977

E. F. Mayer, *Die Äxte und Beile in Österreich* (PBF IX, 9), München 1977.

Rey-Vodoz 2006

V. Rey-Vodoz, «Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine», in: M. Dondin-Payre – M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles 2006, 219-237.

Riha 1990

E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 10), Augst 1990.

Schwab 1989

H. Schwab, *Archéologie de la 2^e Correction des Eaux du Jura 1. Les Celtes sur la Broye et la Thielle* (AF 5), Fribourg 1989.

Vauthey 1985

P.-A. Vauthey, Riaz/Tronche-Bélon, le sanctuaire gallo-romain (AF 2), Fribourg 1985.

Bibliographie

Abels 1972

B.-U. Abels, *Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche Comté und der Schweiz* (PBF IX, 4), München 1972.

Castella/Meylan Krause 2008

D. Castella – M.-F. Meylan Krause (éds), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes* (*Antiqua* 43), Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006), Bâle 2008.

Collingwood/Wright 1991

R. G. Collingwood – R. P. Wright, *The Roman Inscriptions of Britain (Instrumentum domesticum II, 3)*, Gloucester 1991.

Duvauchelle 2005

A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches (Documents du Musée Romain d'Avenches* 11), Avenches 2005.

Forrer 1948

R. Forrer, *Die helvetischen und helveto-römisches Votivbeilchen der Schweiz*, Basel 1948.

Kiernan 2009

Ph. Kiernan, *Miniature votive offerings in the Roman North-West*, Wiesbaden 2009.

Martin-Kilcher/Schatzmann 2009

S. Martin-Kilcher – R. Schatzmann, *Das römi-*

Zusammenfassung

Die vorliegende Studie befasst sich mit der formalen und zeitlichen Einordnung von Miniaturbeilen und -äxten aus Fundstellen des Kantons Freiburg sowie mit Fragen zu Fundzusammenhängen und funktionalen Aspekten.

Dreizehn der vierzehn bislang bekannten Beilchen und Äxtchen gehören der Römerzeit an. Ein einzelnes Beil weist eine bronzezeitliche Formgebung auf (Typ Cressier, Bz B/C). Die römerzeitlichen Exemplare verteilen sich auf zwei Formengruppen: Elf Fundstücke gehören zur Gruppe der Nachahmungen von Tüllenbeilen (so genannter Typ Allmendingen), zwei Nachweise stellen Miniaturformen von Äxten zur Holzbearbeitung dar.

Dem Aussehen nach entsprechen die Miniaturbeile vom Typ Allmendingen dem in Helvetien üblichen Formenspektrum. Sie stammen aus ländlichen Siedlungen (Murten, Morens, Marsens-Riaz), Heiligtümern (Marsens-Riaz, Meyriez) und Flüssen (Morens). Zeitlich decken die Exemplare aus dem Kanton Freiburg das 1. bis 3. Jahrhundert n.Chr. ab, wobei es nicht möglich ist, eine typologische Entwicklungsreihe herauszuarbeiten.

Die meisten Beile vom Typ Allmendingen tragen auf der linken Seitenflanke des Blattes Verzierungen, und zwar vorwiegend Dreiecksmotive; ein Exemplar zeigt eine Kreuzdarstellung. Ein Miniaturbeil aus Marsens-Riaz trägt eine schlecht erhaltene Inschrift, die in der älteren Literatur als Hinweis darauf gedeutet wurde, dass sie eine Gabe an *Mars Caturix* darstelle. Wahrscheinlich handelt es sich jedoch um eine Herstellerinschrift. Die Bedeutung der typischen Dreiecksmotive auf den Seitenflanken lässt sich nicht abschliessend klären, vermutlich steht hinter diesen Darstellungen eher eine stark stilisierte Wiedergabe von Tüllenbeilen denn ein Symbol für eine bestimmte Gottheit.

Die deutliche Fundhäufung in Heiligtümern und die bislang bekannten Inschriften sprechen dafür, dass Miniaturbeile vom Typ Allmendingen Ex-Votos also Votivgaben darstellen. Dabei imitieren sie vielleicht die Form von Kultbeilen und dürften stellvertretend, symbolhaft für die Opferhandlung selber stehen.

Die beiden Miniaturäxte der zweiten Gruppe zeigen Gebrauchsspuren und könnten Spezialwerkzeuge darstellen. Eine Funktion als Votivgabe ist aber auch bei ihnen nicht auszuschliessen.